

## Public et prérequis

Salariés des entreprises qui ont ou prendront, même à temps partiel, l'animation et le suivi des questions PSSE.

Participation active à la politique de Prévention Santé Sécurité Environnement.

## Les objectifs

Participer à la mise en œuvre et au respect des procédures Prévention-Sécurité-Environnement dans son entreprise.

- Situer son rôle d'animateur PSSE dans l'entreprise
- Connaître les principes et les enjeux de la démarche PSSE
- Connaître les bases de la réglementation relative à la prévention
- Réagir face aux incidents, accidents et situations dangereuses
- Relayer et animer auprès de ses équipes la politique PSSE de l'entreprise

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Entretien de motivation et de positionnement préalable
- Mise en œuvre d'un projet tuteuré, choisi en collaboration avec l'entreprise
- Un suivi personnalisé tout au long de la formation pour un parrain en entreprise et un référent AFPI
- Soutenance du projet devant un jury de professionnels
- Méthode participative : exercices d'application, études de cas concrets, échanges expériences, mises en situations, jeux de rôles

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

## Programme

### 1. La réglementation Santé, Sécurité au Travail - 1 jour – AO-PSSE

- La prévention et l'entreprise
- Les notions de législation et de réglementation en matière de santé, sécurité au travail

### 2. L'évaluation des risques professionnels et le document unique - 2 jours (application d'entreprise 1 jour) – AO-PSSE

- Mener une démarche d'évaluation des risques
- Utiliser le document unique comme outil de prévention

### 3. Les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures - 1 jour – AO-PSSE

- Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisés par une entreprise extérieure
- Elaborer une démarche de prévention des risques de co-activité

### 4. L'analyse des dysfonctionnements, des incidents, des accidents - 1 jour – AO-PSSE

#### CENTRES DE FORMATION

**Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune**

#### DURÉE DE LA FORMATION

**25 jours**

#### ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.**

## Les + afpi

- 1200 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

#### 10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au cœur des bassins industriels et d'emploi



## 18. Certification – 1 jour

- o Présentation du projet devant un jury de professionnels

### Modalité d'évaluation

- Certificat UIMM / Attestation

### Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- Un suivi personnalisé tout au long de la formation par un parrain en entreprise et par un référent AFPI
- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

### Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3